

MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL POUR L'INVESTISSEMENT

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse



9 programmes d'accompagnement dédiés aux start-ups deep tech lauréats de l'appel à projet du Gouvernement

Paris, le 20 février 2020 - **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, **Frédérique Vidal**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie et des Finances **Cédric O**, secrétaire d'État chargé du numérique et **Guillaume Boudy**, secrétaire général pour l'investissement, annoncent les 9 premiers lauréats de l'appel à projets visant à accompagner les start-ups deep tech. Cet appel à projets est opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA), et s'inscrit pleinement dans le plan deep tech du Gouvernement.

Dotée de 150 millions d'euros au global, cette action intitulée « Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs » vise à amplifier la création de start-ups deep tech notamment grâce à la valorisation des résultats de la recherche publique. L'action ambitionne aussi d'accélérer leur croissance en assurant la montée en compétences des structures chargées de leur accompagnement.

50 millions d'euros de subventions financeront dans un premier temps de nouveaux programmes de formation, d'accompagnement et d'accélération pour les start-ups deep tech dans des délais relativement resserrés, de l'ordre de 6 à 24 mois. Ces programmes sont proposés de façon coordonnée par une ou plusieurs structures de l'écosystème (incubateurs, SATT, structures de valorisation, accélérateurs, start-ups studios) et sur un périmètre territorial défini.

Une première vague de 9 lauréats vient d'être sélectionnée pour cette action de formation, d'accompagnement et d'accélération pour les start-ups *deep tech*. Trois autres vagues seront sélectionnées dans les mois à venir. Les lauréats ont su répondre à trois critères :

- le potentiel d'amplification des projets de création d'entreprises *deep tech* généré par de nouvelles actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat et de formation des porteurs (doctorants, étudiants, chercheurs)
- la qualité des nouvelles actions d'accompagnement et la synergie proposée entre les membres d'un consortium ;
- la garantie d'un suivi et d'un accompagnement depuis l'émergence de l'entreprise jusqu'à sa croissance dans ses dimensions stratégique, de développement commercial, d'industrialisation, et de financement;

Les 9 programmes lauréats

NOM DE LA CANDIDATURE	COORDINATEUR	PERIMETRE GEOGRAPHIQUE
Occitanie Tech Accélération	Satt AXLR	Occitanie
POUSS@LYS	Satt Pulsalys	Alpes
Let's Grow Deeptech	Incubateur Eurasanté	Hauts de France
Deeptech Studio CNRS – FAST	CNRS Innovation	National
DeepEst	Incubateur SEMIA	Grand Est
Deep tech Impact	Incubateur AGORANOV	lle de France
Accelerateur deep tech Alpes	SATT Linksium	Alpes
Normandeeptech	Incubateur Normandie Incubation	Normandie
Aquataine start'up	Satt AST	Nouvelle Aquitaine

Cette montée en compétences des structures d'accompagnement d'entreprises deep tech au meilleur standard international est un levier stratégique pour la France. Aussi, cet appel à candidatures a permis d'approfondir des synergies entre les organismes en charge de la valorisation, au service du transfert de technologies et de la création d'entreprises, de l'incubation et ou d'accélération.

A propos du Programme d'investissements d'avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à 4 défis majeurs pour la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

En savoir plus sur : https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi Nous suivre sur @SGPI avenir

Cette action du PIA est opérée par



Contacts presse

Ministère de l'économie et des finances :

presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr | 01 53 18 41 13

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche: presse-mesri@recherche.gouv.fr | 01 55 55 84 24 Secrétariat général pour l'investissement : <u>lucas.tourny@pm.gouv.fr</u> | 01.42.75.64.58

Bpifrance:

nathalie.police@bpifrance.fr | 01 41 79 95 26